

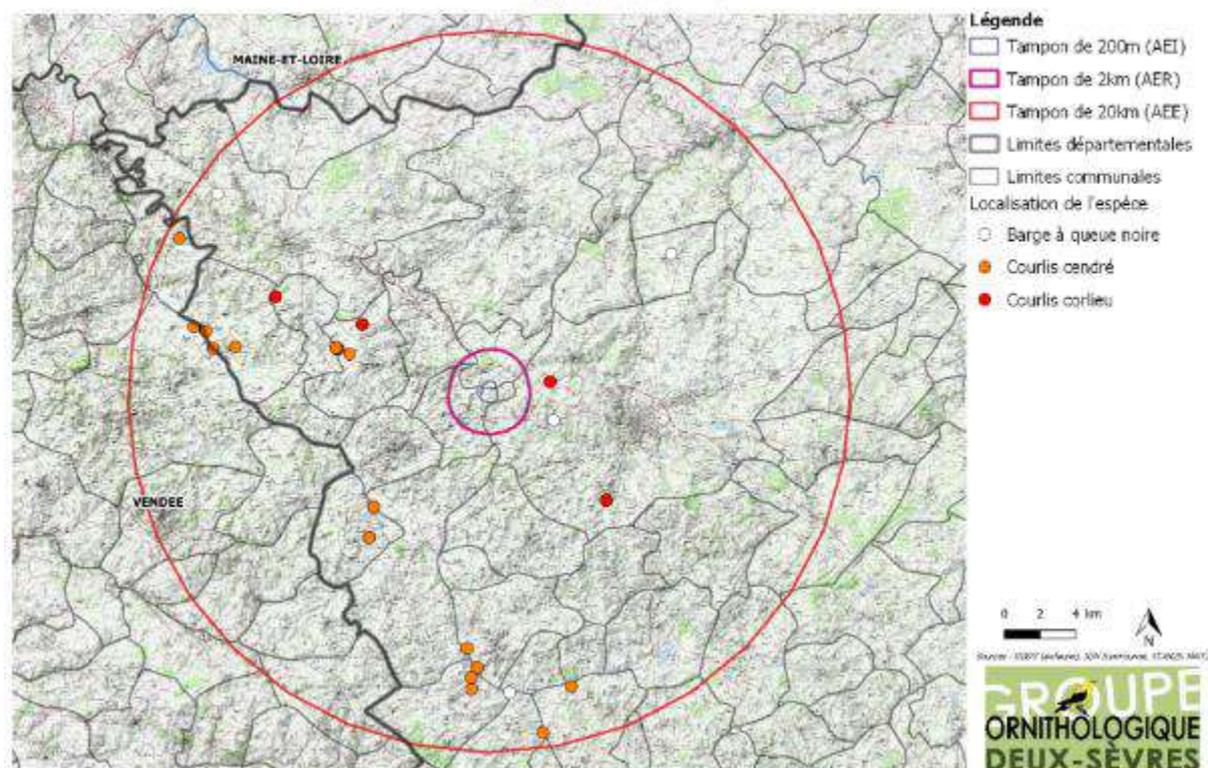
## f) Barges et courlis

La **Barge à queue noire** est une espèce migratrice rare au sein de l'AEE. Cette espèce est extrêmement menacée et ses statuts de conservation sont presque tous défavorables : « En danger critique » sur la liste rouge régionale, « Vulnérable » sur les listes rouges des oiseaux nicheurs et migrateurs de France et « En danger » sur la liste rouge de l'Union Européenne. La probabilité de son passage au sein de la ZIP semble cependant assez faible.

Le **Courlis cendré** est un nicheur rare, un migrateur régulier et un hivernant rare en Deux-Sèvres. Il ne niche pas dans ce secteur du département mais il est noté tous les ans dans l'AEE. Quelques individus sont ainsi notés en période de migration ou en hiver le long de la Sèvre Nantaise. Cette espèce est considérée comme « En danger » en Poitou-Charentes, comme « Vulnérable » dans les listes rouges des oiseaux nicheurs de France et de l'Union Européenne.

Le **Courlis corlieu** est quant à lui un migrateur très rare, noté ponctuellement au sein de l'AEE.

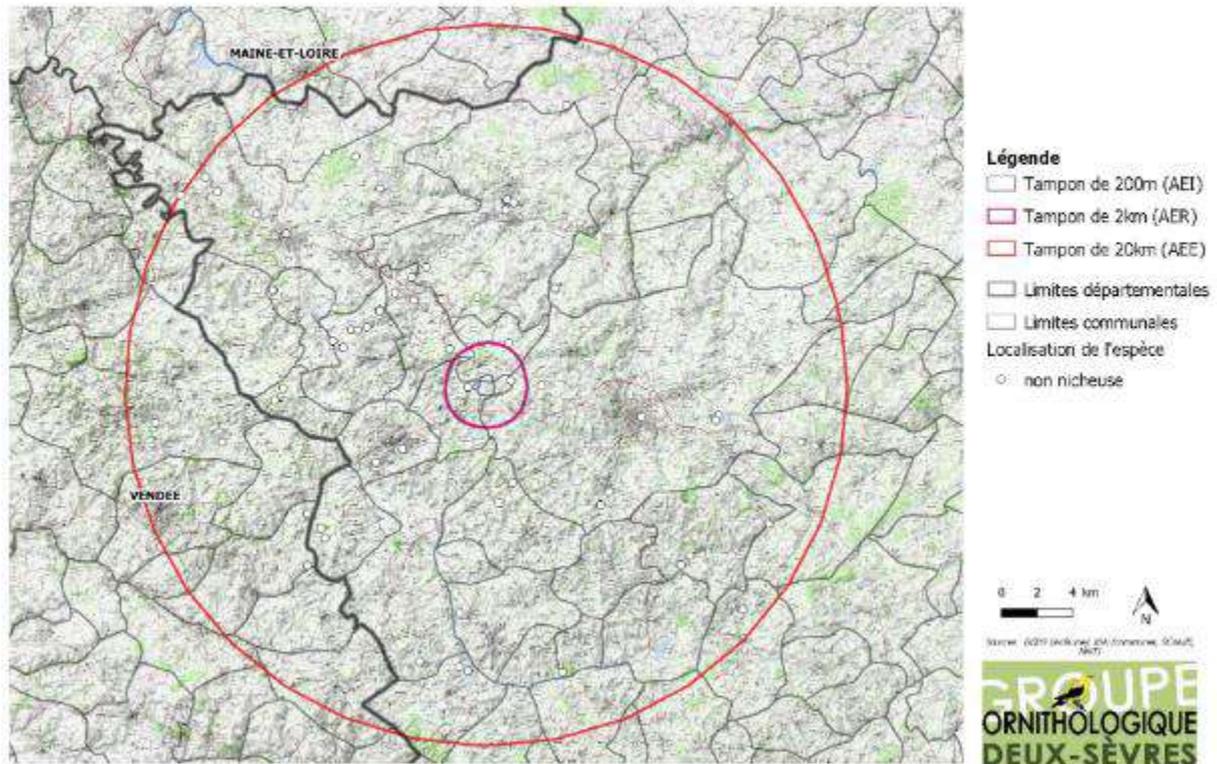
Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien  
**Barges et courlis**



### g) Bécasse et bécassines

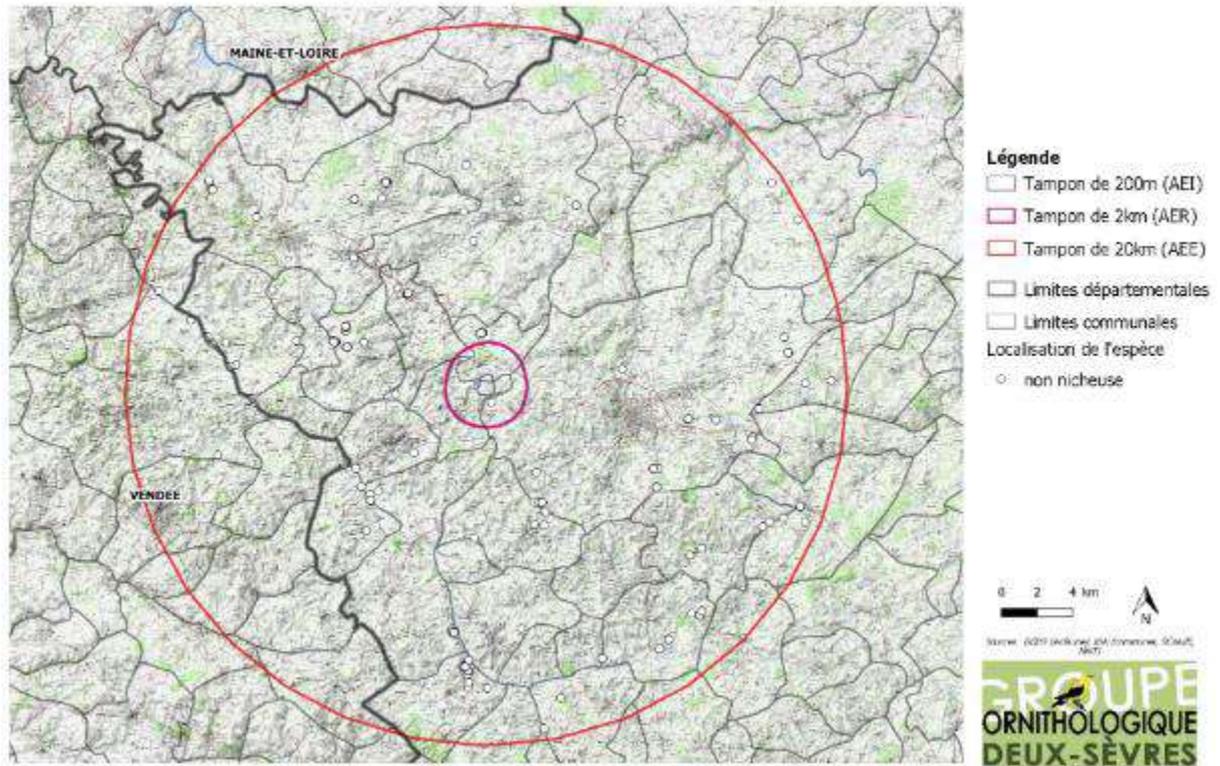
La **Bécasse des bois** est une migratrice et hivernante régulière, notée régulièrement dans l'AEE, au sein des massifs forestiers et du bocage. Elle a été observée à deux reprises au sein de l'AER et la présence de boisements au sein de la ZIP devrait permettre sa présence. Il n'existe pas de mentions de nidification récentes de cette espèce en Deux-Sèvres.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien  
**Bécasse des bois - *Scolopax rusticola***



La **Bécassine des marais** est une migratrice et une hivernante régulière, notée une seule fois dans l'AER, principalement sur les étangs, mais elle fréquente également de nombreuses autres petites zones humides du secteur, où elle devra être recherchée.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien  
Bécassine des marais - *Gallinago gallinago*

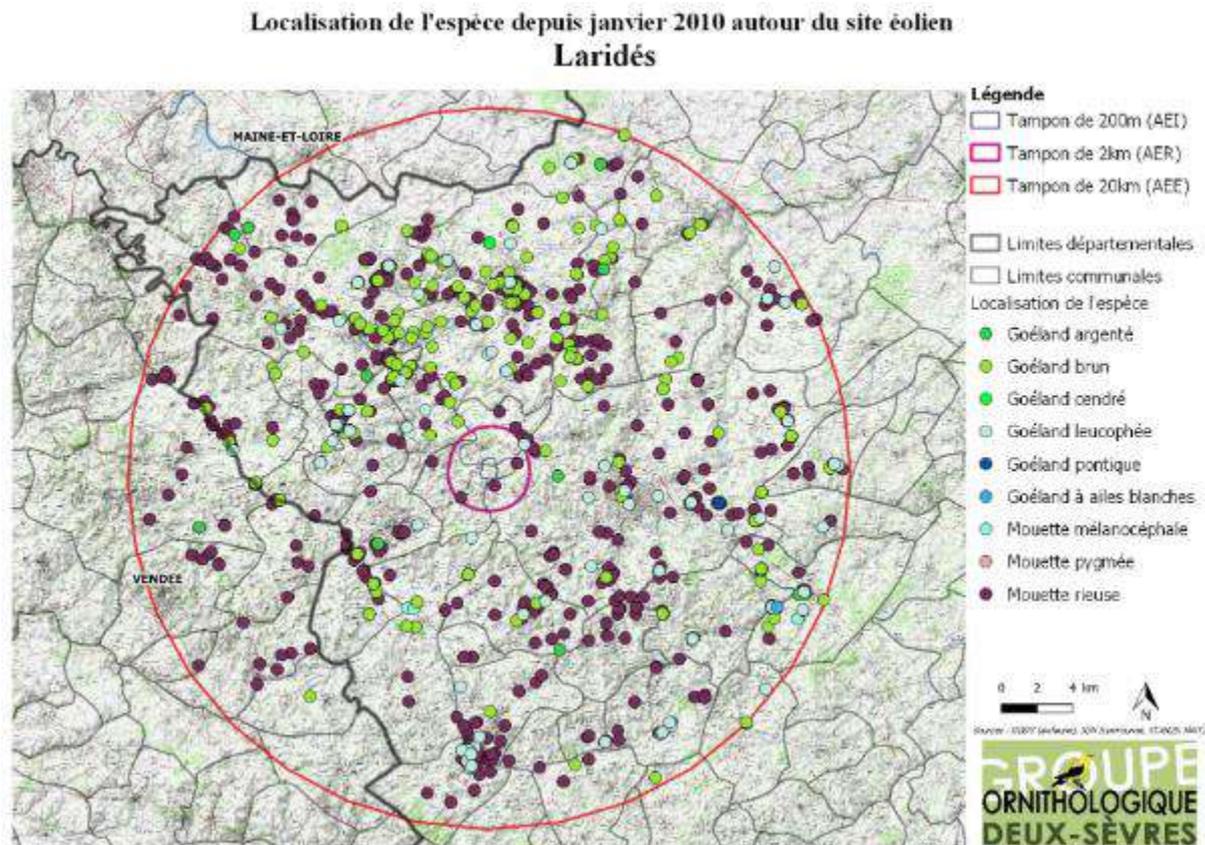


Enfin, la **Bécassine sourde** est une migratrice et hivernante très rare dans ce secteur du département.

## 8 Laridés

### a) Mouettes et goélands

La carte ci-dessous permet de localiser l'emplacement des données de mouettes et de goélands.



42

Le **Goéland argenté**, le **Goéland brun**, le **Goéland leucopnée** sont des migrateurs et hivernants communs notés annuellement dans l'AEE.

Le **Goéland cendré**, le **Goéland pontique** et le **Goéland à ailes blanches** sont beaucoup plus rares, mais sont notés régulièrement dans l'AEE en période de migration et d'hivernage.

La **Mouette rieuse** n'est pas nicheuse dans ce secteur du département, c'est une migratrice et une hivernante commune, vue tous les ans dans l'AEE. Il s'agit de la seule espèce de cette famille qui a été observée dans l'AER.

La **Mouette mélanocéphale** et la **Mouette pygmée** sont des migrateurs rares dans ce secteur des Deux-Sèvres.

Une partie de ces espèces (goélands et mouettes) sont très liées dans ce secteur à la présence de deux sites d'enfouissement de déchets situés sur la commune d'Amilloux, en limite sud-est de l'AEE, et sur la commune de Coulonges-Thouarsais, en limite est de l'AEE. Les sites de dortoir de ces oiseaux sont l'étang de la Madoire, près de Bressuire, le Lac de Ribou-Verdon, près de Cholet ou le lac du Cébron, à Saint-Loup-Lamairé. Ainsi, en fonction des années et des conditions, ces espèces sont amenées à effectuer de nombreux déplacements quotidiens qui constituent souvent une proportion non négligeable du flux aérien diurne. La ZIP se trouve sur le trajet entre la décharge d'Amilloux et le dortoir du lac de Ribou-Verdon.

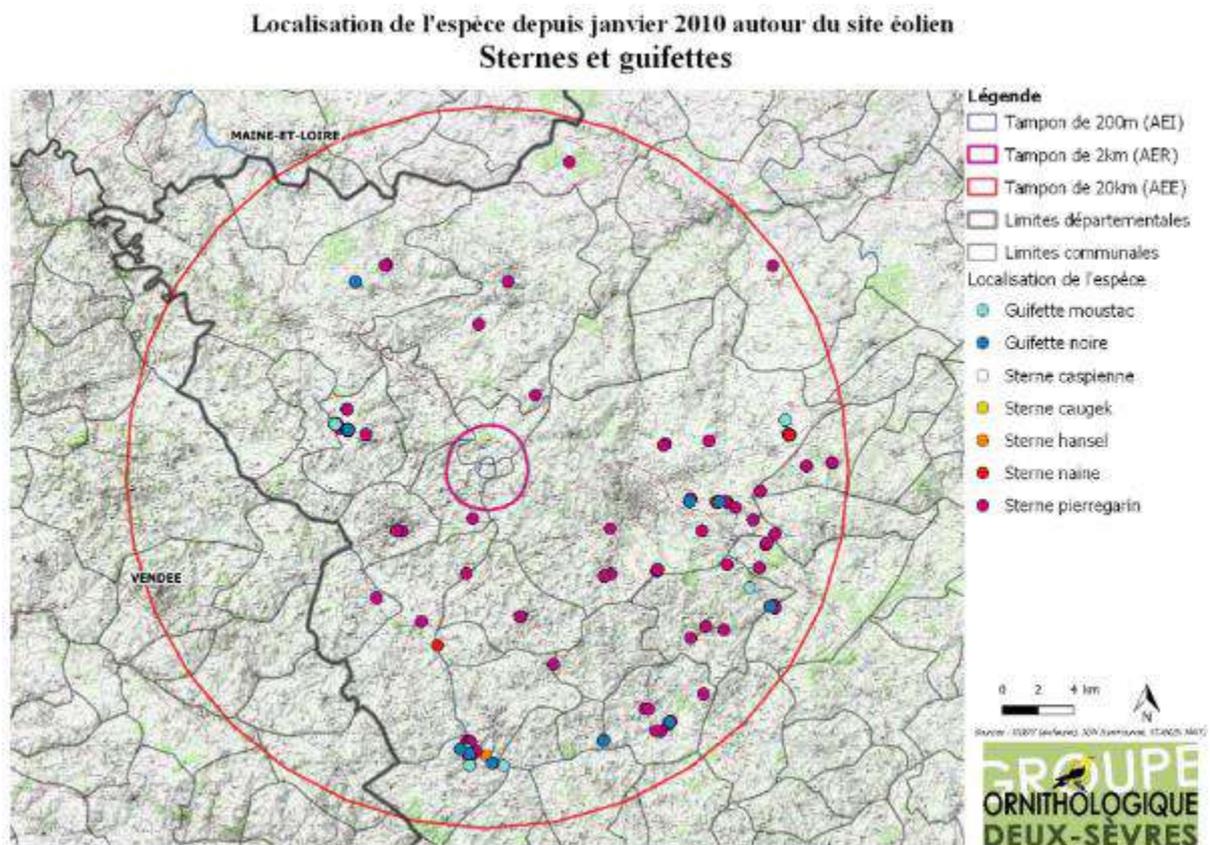
## b) Sternes et guifettes

La **Guifette moustac** et la **Guifette noire** sont des migrateurs peu communs, observées au moment des migrations sur les étangs du Bressuirais et du Moncoutantais. Ces 2 espèces sont inscrites en annexe I de la Directive Oiseaux, la Guifette moustac figure en « Vulnérable » sur la LR des oiseaux nicheurs de France et la Guifette noire est « En danger » sur la LR des oiseaux nicheurs de France.

Les **Sternes caugek, caspienne, hansel et naine** sont très rares dans ce secteur et ne sont observées que sur des étangs, en période de migration, souvent à l'unité.

La **Sterne pierregarin** est la plus commune : présente chaque année dans l'AEE, elle niche en petit effectif sur certains étangs du Bressuirais et du Moncoutantais. La Sterne pierregarin effectue de nombreux déplacements quotidiens pour s'alimenter en petits poissons, vers les rivières, mares et étangs et est susceptible d'être observée dans l'AER. Elle est inscrite à l'annexe I de la Directive « Oiseaux » et est classée comme « Vulnérable » à l'échelle régionale.

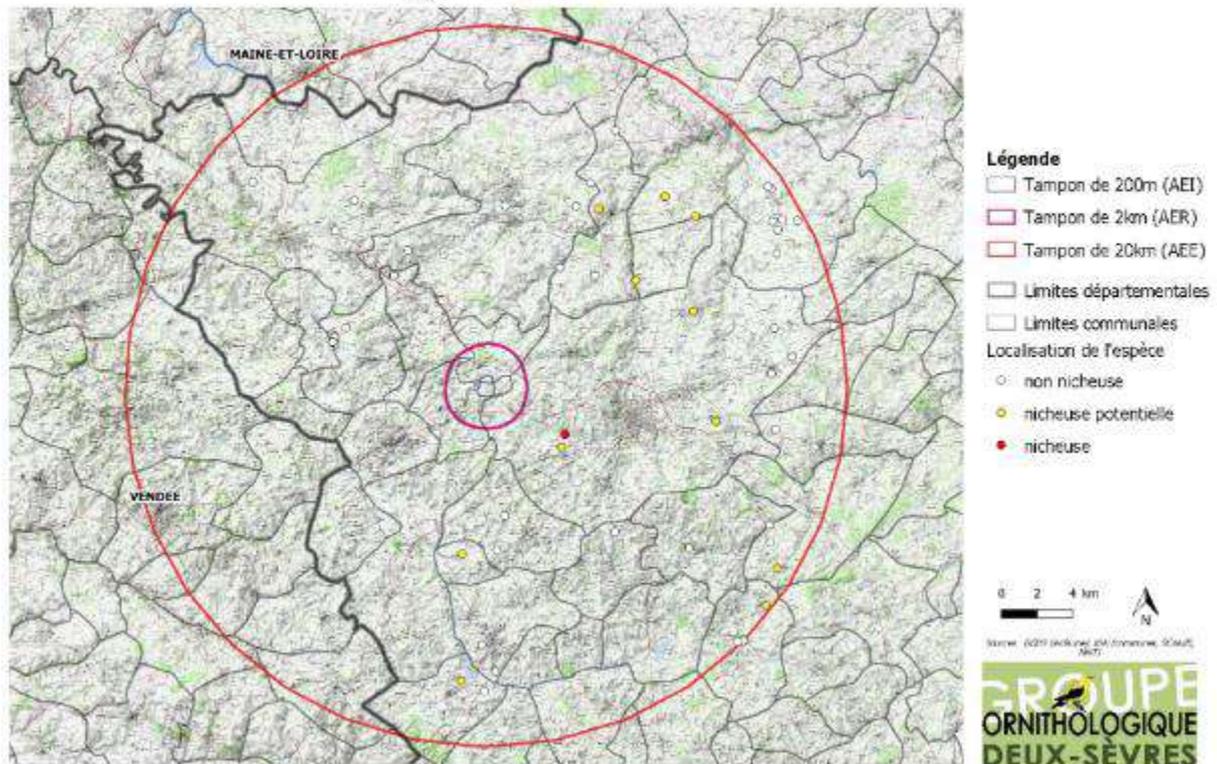
La carte ci-dessous montre la localisation des observations de guifettes et de sternes.



## 9 Pigeons et tourterelles

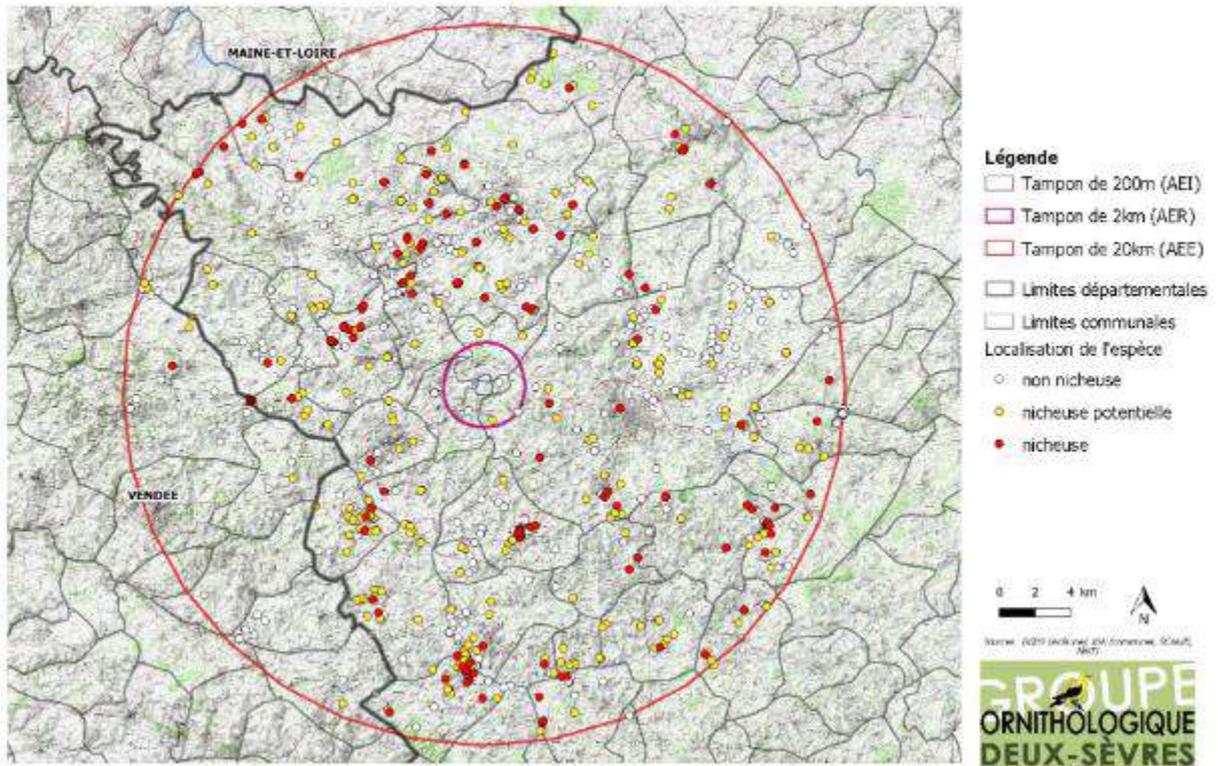
Le **Pigeon colombin**, le **Pigeon ramier** et la **Tourterelle turques** sont notés chaque année dans l'AEE. Les deux derniers sont communs tout au long de l'année alors que le Pigeon colombin est un nicheur « En danger » à l'échelle du Poitou-Charentes qui pourrait bien être présent dans le bocage de l'AER. En hiver, il est localisé et forme parfois des dortoirs. Le statut de l'espèce devra être attentivement étudié au sein de la ZIP.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien  
**Pigeon colombin - *Columba oenas***



La **Tourterelle des bois** fait partie de ces espèces communes dont les tendances de populations sont très négatives en Europe de l'Ouest et qui sont encore relativement abondantes dans cette région de polyculture-élevage. Néanmoins, elle y a fortement régressé à l'occasion de la disparition des milieux « incultes » qu'elle affectionne. La carte montre sa présence dans l'AER et elle est probablement présente dans la ZIP, où elle devra être recherchée et où son abondance devra être estimée, car elle est considérée aujourd'hui comme « Vulnérable » sur les listes rouges régionales, de France et d'Europe.

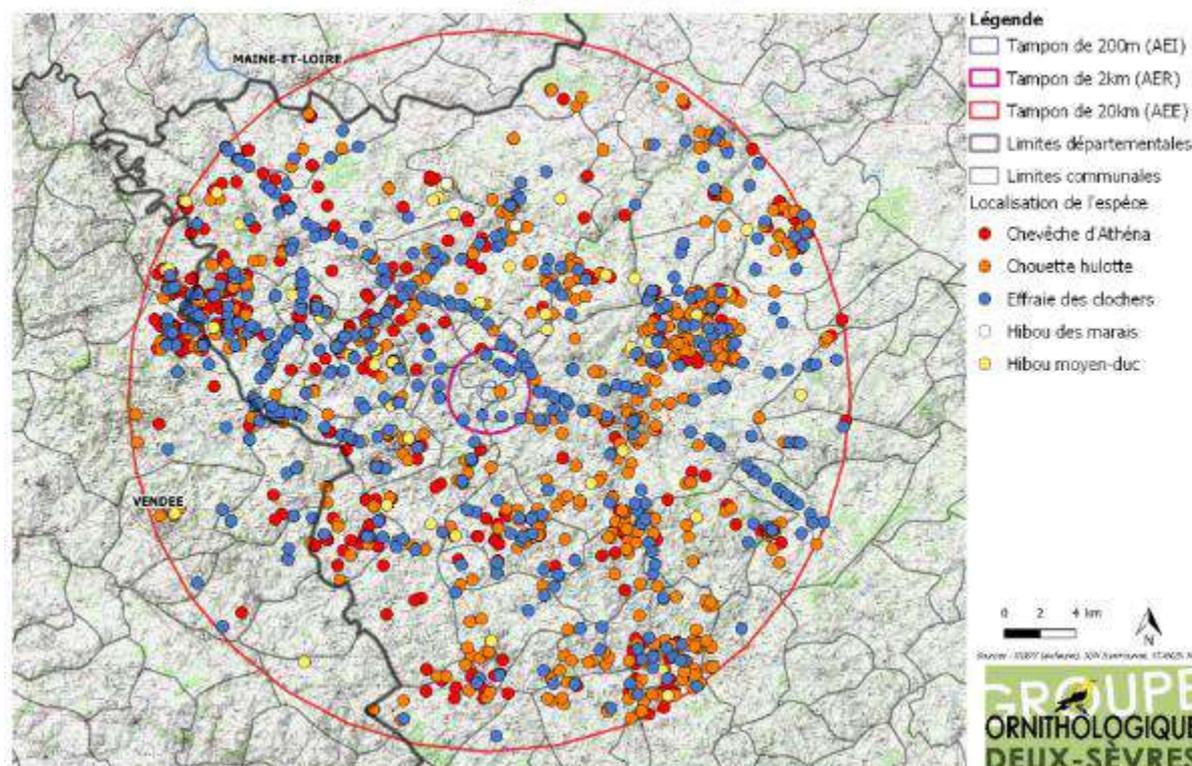
Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien  
Tourterelle des bois - *Streptopelia turtur*



## 10 Rapaces nocturnes

La carte ci-dessous permet de visualiser l'emplacement des données de rapaces nocturnes.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien  
**Rapaces nocturnes**



46

Aucune prospection spécifique sur ce groupe n'a été entreprise au sein de l'AER, la connaissance du secteur pour ce groupe est donc très limitée.

Le **Hibou Moyen-duc**, la **Chevêche d'Athéna**, la **Chouette hulotte** et l'**Effraie des clochers** sont les quatre espèces de rapaces nocturnes les plus communs et sont notés chaque année dans l'AEE. Seule l'Effraie des clochers est classée dans les espèces « Vulnérable » sur la liste rouge régionale.

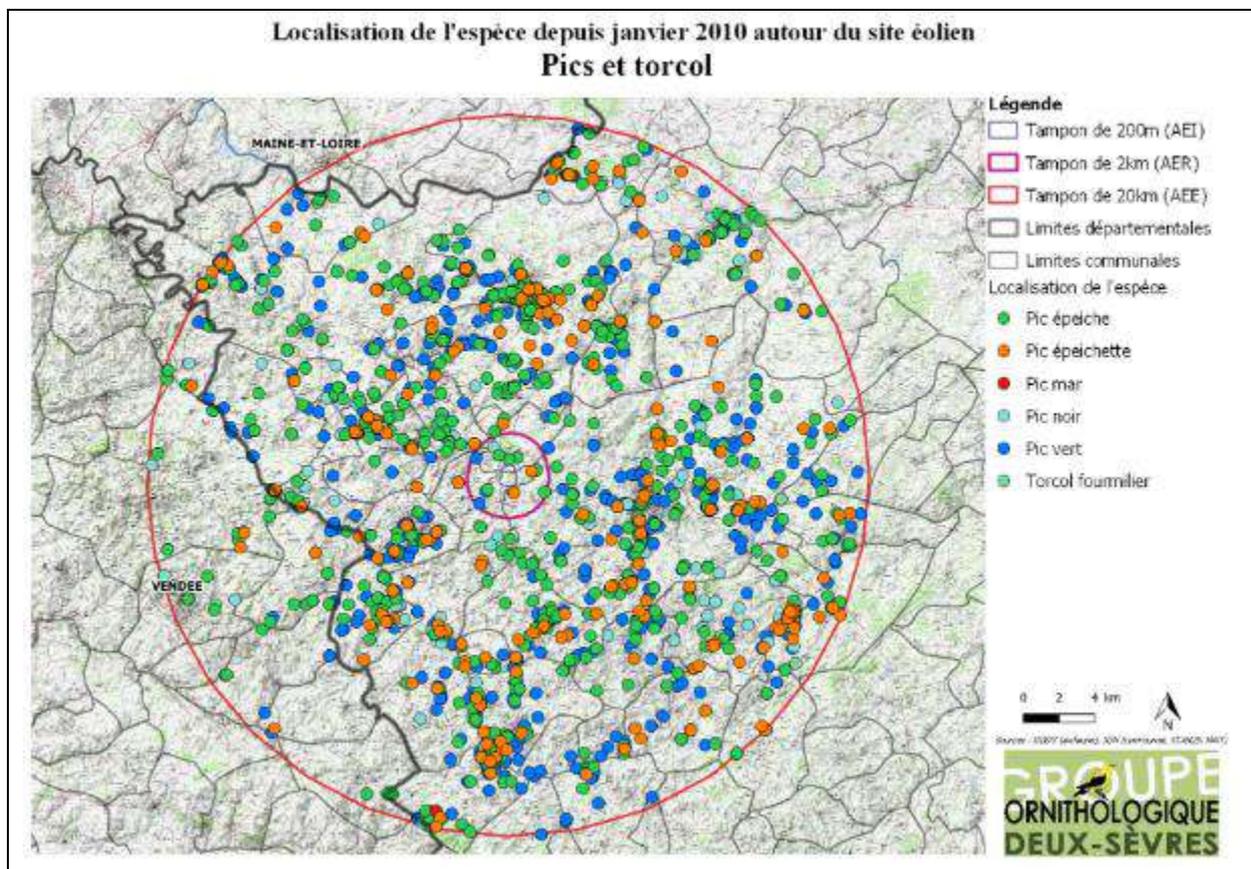
Le **Hibou des marais**, beaucoup plus rare, n'est présent qu'en hiver et reste très ponctuel à l'échelle de l'AEE. Il est en « En danger critique » sur la liste rouge régional et « Vulnérable » sur celle des oiseaux nicheurs de France.

L'activité de ces espèces étant essentiellement nocturne, une recherche des nicheurs devra être effectuée au sein de la ZIP pour évaluer l'impact du projet sur ce groupe.

## 11 Pucidés

Six espèces sont recensées tous les ans dans l'AEE. Elles sont toutes nicheuses, mais présente des degrés de rareté très variable. Les **Pics vert**, **épeiche** et **épeichette** sont les plus communs et fréquentent une grande diversité de milieux boisés : bocage, vergers, boisements de toutes tailles, ripisylves et peupleraies. Le **Pic noir**, espèce à grand territoire, est aujourd'hui bien réparti dans le bocage du massif armoricain Deux-Sévriens et méritera d'être recherché. Il affectionne particulièrement les vallées et les parcs de château où les vieux arbres lui permettent souvent de nicher. Le **Pic mar** n'est connu que de quelques boisements tous situés assez loin de l'AER. Ces deux dernières espèces sont inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux alors que le Pic épeichette est considéré comme « Vulnérable » sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France. Enfin, le **Torcol fourmilier** est un migrateur peu commun dans ce secteur du département, et un nicheur très rare. Une observation d'un oiseau nicheur a toutefois été réalisé à proximité immédiate de l'AER. Les milieux de la ZIP étant très favorables à l'espèce, des prospections spécifiques devront y être entreprise.

La carte ci-dessous permet de localiser les observations de picidés dans l'AEE.



## 12 Autres non passereaux

Le **Coucou gris** et la **Huppe fasciée** sont des migrateurs et nicheurs communs, observés chaque année dans l'AER.

Nicheur localisé, l'**Engoulevent d'Europe** est présent uniquement dans quelques boisements du nord de l'AEE, mais devra être recherché ailleurs, car cet oiseau inscrit à l'annexe I de la directive « Oiseau » peut nicher dans toute sortes de coupes forestières. Ces mœurs nocturnes et discrètes font que sa présence n'est souvent révélée que par son chant.

Le **Guêpier d'Europe** est un migrateur rare dans le nord-ouest des Deux-Sèvres. Il est classé parmi les espèces « Vulnérables » à l'échelle régionale.

Le **Martin-pêcheur d'Europe** est une espèce régulièrement notée dans l'AEE, dans tous types de milieux aquatiques et à toutes saisons. Il est inscrit à l'annexe I de la Directive Oiseaux et classé « Vulnérable » sur les listes rouges des oiseaux nicheurs de France et de l'Union Européenne.

Enfin, le **Martinet noir** est migrateur et nicheur annuel dans l'AEE. Établissant son nid sur les façades des bâtiments, il effectue de grands déplacements parfois sur plusieurs centaines de kilomètres pour rechercher des insectes volants qu'il capture au-dessus des milieux aquatiques et parfois agricoles. Cette espèce est très sensible à l'éolien et de nombreux cas de mortalité par collision avec des éoliennes sont connus, peut être amenée à parcourir la ZIP lors de la recherche de nourriture.

La carte ci-dessous montre l'emplacement des observations des espèces citées ci-dessus.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien  
Autres non passereaux

